



Objet : Séisme du 11/11/2019 – Arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Dossier suivi par : Loïc CHARPENET

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie de l'arrêté ministériel du 21 novembre 2019 publié au JO ce jour, portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune de Puygiron, suite au séisme du 11 novembre.

Vous avez 10 jours à compter de ce jour (23 novembre) pour contacter votre assurance et faire (ou compléter) votre déclaration de sinistre.

A partir de là, les services municipaux ne sont plus compétents pour les procédures administratives ou techniques.

Vous souhaitant bonne réception de cet envoi,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire
Loïc CHARPENET

